



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 203/2026

AU GROUPE CHANIMETAL S.A.

Après avoir reçu le contrat du marché n° RVA/DG/CGMP/0086/2025, conclu avec la RVA, pour un montant total hors taxe dollars américains deux cent vingt mille deux cent et un, septante-deux centimes (USD 220 201,72) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille cinq cent quarante et un, quarante et un centimes (USD 1 541,41), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 17/07/2026



Directeur Administratif et Financier

Didier DJIMI NCALLO
Directeur Général Adjoint

0000203